



ATOME QVT

Prévention Santé & Bien-être au Travail

CGV

Conditions Générales de Vente

1. À propos d'ATOME QVT

ATOME QVT – 73 rue du 8 mai 1945 – 69 100 Villeurbanne – France – Siret : 879 835 221 00026 – Naf : 85.59A–
RCS Lyon – Organisme de formation N° 84 69 18301 69 – SAS au capital de 10 000€ – contact@atome-qvt.fr –
www.atome-qvt.fr

2. Préambule

Les présentes Conditions générales de vente (ci-après les "**CGV**") constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles encadrent les conditions dans lesquelles ATOME QVT fournit ses services à ses Clients professionnels qui lui en font la demande par voie directe ou par support papier.

Elles s'appliquent à tous les services fournis par la Société pour tous les Clients d'une même catégorie, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur un document du Client, notamment ses conditions générales d'achat. Elles sont communiquées au Client sur demande et disponibles sur le site internet www.atome-qvt.fr. Toute commande avec signature d'un devis implique l'acceptation des présentes CGV.

3. Définitions

Client désigne toute personne qui passe une commande par contact direct ou par voie papier ;

Commande désigne à toute commande passée par le Client en vue de bénéficier des services de la Société ;

Conditions Générales de Vente ou CGV désignent le présent document ;

Consommateur désigne l'acheteur, personne physique qui agit hors de son activité professionnelle ;

Professionnel désigne l'acheteur, personne morale ou physique qui agit dans le cadre de son activité professionnelle ;

Services désignent toutes les prestations de service proposées par la Société ;

Société désigne la société ATOME QVT, plus amplement désignée à l'article I des présentes.

4. Commandes

Les Commandes sont passées par le Client par contact direct, par email ou par voie papier.

Les ventes de Services sont réalisées après établissement d'un devis à destination du Client professionnel, acceptation de ce devis par celui-ci et acceptation expresse de la Commande par la Société.

Toute commande de prestation prend effet à la réception du devis signé par le client. Celui-ci doit parvenir à ATOME QVT, 4 semaines avant le début de la prestation.

Pour les prestations de formation, une convention de formation est établie pour préciser le programme, les modalités de réalisation et les conditions financières (disposition de l'article L 6353-1). Si le client confie son envisage un financement via son opérateur de compétences (OPCO), il lui appartient de vérifier que toutes les informations nécessaires à la prise en charge ont bien été transmises à l'OPCO.

5. Prestations de service et prix

Les tarifs sont ceux en vigueur au jour de la passation de la Commande, comme établi sur le devis fourni au Client ou selon le barème indiqué sur place au Client.

Les tarifs sont présentés hors taxes (HT). Les devis et factures expriment également les prix toutes taxes comprises (TTC) pour toutes les prestations de services soumises à la TVA. Les actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA (Art. 261.4.4 a du CGI). Si le coût des Services ne peut être déterminé, a priori, avec certitude, un devis détaillé sera remis au Client avec la méthode de calcul du prix lui permettant de le vérifier.

À chaque Commande, une facture est établie par la Société à destination du Client.

La Société pourra faire bénéficier le Client de réduction de prix, remises et rabais en fonction du nombre des Services commandés ou en fonction de la régularité des Commandes, selon les conditions fixées par elle.

6. Délais et modalités de paiement

Le prix est payable à terme, dans un délai maximum de 30 jours suivant l'émission de la facture de prestation. Un acompte pourra être demandé afin de sécuriser certaines commandes. Le paiement peut être réalisé par : virement bancaire ou chèque.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations à la date convenue sur la facture, l'acheteur devra verser à la Société une pénalité de retard dont le taux est égal au taux pratiqué par la Banque centrale européenne pour son opération de refinancement majoré de 10 points de pourcentage. L'opération de financement retenue est la plus récente à la date de la commande des prestations de Service.

Cette pénalité est calculée sur le montant toutes taxes comprises (TTC) de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payé à sa date d'exigibilité, produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Aucune compensation ne pourra être effectuée par le Client entre des pénalités de retard dans la fourniture des prestations commandées et des sommes dues par le Client à la Société au titre de l'achat de Services.

7. Réalisation des prestations

La prestation de Service commandée sera assurée en propre par ATOME QVT.

La Société s'engage à respecter au mieux les délais annoncés lors de la passation de la Commande. Cependant, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les retards de réalisation de prestation occasionnés en raison de fautes qui ne lui sont pas imputables.

En outre, la responsabilité de la Société ne peut être engagée pour des motifs de délai de réalisation en périodes de forte demande, telle que les périodes de fêtes de fin d'année. La Société ne peut pas voir sa responsabilité engagée pour des délais provoqués pour des motifs de force majeure, c'est-à-dire en raison de la survenance d'un évènement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté de la Société.

8. Accessibilité et handicap

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Toutefois, la réalisation de certaines séquences pratiques essentielles à la validation de la formation peut être compliquée selon le type de handicap. Avant toute inscription, une évaluation des conditions d'accès et des adaptations nécessaires sera effectuée pour déterminer les modalités précises et la faisabilité de la formation.

9. Cadre de mission

Pour toute formation intra-entreprise, le client doit garantir que le matériel, l'équipement et les installations soient conformes à la réglementation en vigueur. ATOME QVT ne saurait être tenu responsable du fonctionnement ou de l'utilisation de ces équipements et ne peut être engagé à ce titre pour aucun dommage, accident, ou autre incident. De plus, les participants aux formations doivent respecter les règles de sécurité et, le cas échéant, se munir des équipements de protection individuelle requis. ATOME QVT ne pourra être tenu responsable que pour des fautes caractérisées commises dans le cadre de son intervention de formation. ATOME QVT souscrit à une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle ainsi que les différents risques pouvant engager sa responsabilité. De son côté, le client doit également se garantir contre les risques qu'il pourrait faire encourir aux intervenants d'ATOME QVT et pour tout accident ou incident dont il serait responsable.

10. Réclamation

Pour toutes les commandes réalisées, le Client dispose d'un droit de réclamation de 30 jours à compter de la fourniture du Service.

Pour exercer ce droit de réclamation, le Client doit faire parvenir à la Société, à l'adresse contact@atome-qvt.fr une déclaration dans laquelle il exprime ses réserves et réclamations, assorties des justificatifs y afférents.

Une réclamation ne respectant pas les conditions décrites ci-dessus ne pourra être acceptée.

Suite à une erreur avérée engageant la responsabilité de la société, ATOME QVT remboursera la prestation.

11. Droit de rétractation du Consommateur

Le Consommateur dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la passation de la Commande, sauf pour les produits mentionnés à l'article L. 221-28 du Code de la consommation tel que reproduit ci-dessous :

"Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

2° De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;

3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ; 4° De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement ;

5° De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;

6° De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;

7° De fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;

8° De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;

9° De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;

10° De fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;

11° Conclus lors d'une enchère publique ;

12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport, de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;

13° De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation."

Pour exercer ce droit de rétractation, le Consommateur envoie une déclaration à l'adresse : contact@atome-qvt.fr.

Il sera remboursé de la totalité des frais versés pour la prestation de services dans les 14 jours suivant la prise de connaissance par la Société de sa déclaration de rétractation. Le remboursement sera fait par le même moyen de paiement que celui utilisé à l'achat.

Cependant, si la prestation de services est déjà entamée à la date de la prise de connaissance de la rétractation par la Société, la valeur correspondant à la prestation de services déjà effectuée sera déduite du remboursement. Ce dernier sera opéré par le même moyen de paiement que pour l'achat.

12. Annulation ou report à l'initiative d'ATOME QVT

ATOME QVT se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation à une date ultérieure. Le client ou les participants individuels seront informés au moins une semaine avant le début prévu de la formation, sauf en cas de force majeure dûment justifiée. ATOME QVT n'engage pas de frais pour ces annulations ou reports, et aucune indemnisation ne peut être réclamée par les clients ou participants. En cas de report, les participants ou l'entreprise ont le choix entre le remboursement intégral des sommes versées ou l'inscription à une prochaine session de formation reprogrammée dans les deux mois suivants. Dans le cas où la formation est sous-traitée, ATOME QVT garantit néanmoins la réalisation de la session de formation.

13. Garanties légales

Les Services fournis à des Consommateurs sont garantis conformément aux dispositions légales du Code de la consommation et du Code civil telles que reproduites ci-dessous :

Article L.217-4 du Code de la consommation :

"Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité."

Article L.217-5 du Code de la consommation :

"Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;*
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;*

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté"

Article 1641 du Code civil : *"Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus."*

Les Services vendus aux Professionnels bénéficient de la garantie prévue à l'article 1641 du Code civil.

La garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des Services non conformes ou affectés d'un vice. Elle est exclue en cas de mauvaise utilisation ou d'utilisation anormale du Service ainsi que dans le cas où le Service ne respecterait pas la législation du pays dans lequel il est livré.

Le Client devra informer la Société de l'existence des vices dans un délai de deux ans. La Société fera rectifier les Services jugés défectueux dans la mesure du possible. Si la responsabilité de la Société est retenue, la garantie est limitée au montant HT payé par le Client pour la fourniture des Services.

Le remplacement des Services n'a pas pour effet de prolonger la durée de la garantie.

14. Traitement des données personnelles

L'achat par le Client peut entraîner le traitement de ses données à caractère personnel. Si le Client refuse le traitement de ses données, il lui est demandé de s'abstenir de recourir aux services de la Société.

Ce traitement des données à caractère personnel se fait dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à l'adresse suivante : contact@atome-qvt.fr.

Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa Commande et à l'établissement de ses factures le cas échéant, ainsi qu'à l'amélioration des services proposés.

Dans le cadre de l'organisation des formations, le Client est amené à transmettre à ATOME QVT des données personnelles concernant ses collaborateurs. Le Client est informé que les données d'identification spécifiques au Passeport de prévention (Numéro de Sécurité Sociale et nom de naissance) font l'objet d'un traitement éphémère sécurisé et sont détruites par ATOME QVT immédiatement après leur saisie sur le portail gouvernemental. Par ailleurs, les données de contact des participants (adresses e-mails), nécessaires au suivi pédagogique et aux évaluations, sont conservées pendant trois ans après la fin de la formation ou le dernier contact, sauf demande expresse de suppression, conformément à notre politique de confidentialité.

15. Règlement intérieur

Le client accepte les conditions du règlement intérieur qui lui a été remis en signant la Convention de formation au contrat de prestation.

16. Partage des données collectées

La Société peut avoir recours à des sociétés tierces pour effectuer certaines opérations.

Le Client accepte que des sociétés tierces puissent avoir accès à ses données pour permettre la réalisation de sa commande.

Ces sociétés tierces n'ont accès aux données collectées que dans le cadre de la réalisation d'une tâche précise. La Société reste responsable du traitement de ces données.

Par ailleurs, le Client peut être amené à recevoir des informations ou des offres commerciales de la part de la Société.

Le Client peut à tout moment s'opposer à la réception de ces offres commerciales, en écrivant à l'adresse de la Société indiquée ci-dessus.

En outre, les informations des Clients pourront être transmises à des tiers sans leur accord préalable afin d'atteindre les buts suivants :

- respecter la loi,
- protéger toute personne contre des dommages corporels graves, voire la mort,
- lutter contre la fraude ou les atteintes portées à la Société ou à ses utilisateurs protéger les droits de propriété de la Société.

17. Protection des données

La Société assure un niveau de sécurité approprié et proportionnel aux risques encourus ainsi qu'à leur probabilité, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Toutefois, ces mesures ne constituent en aucun cas une garantie et n'engagent pas la Société à une obligation de résultat concernant la sécurité des données.

18. Cookies

Pour permettre à ses Utilisateurs de bénéficier d'une navigation optimale sur le Site et d'un meilleur fonctionnement des différentes interfaces et applications, la Société est susceptible d'implanter un cookie sur l'ordinateur de l'Utilisateur. Ce cookie permet de stocker des informations relatives à la navigation sur le Site, ainsi qu'aux éventuelles données saisies par les Utilisateurs (notamment recherches, login, email, mot de passe).

L'Utilisateur autorise expressément la Société à déposer sur le disque dur de l'utilisateur un fichier dit « cookie ».

L'Utilisateur dispose de la possibilité de bloquer, modifier la durée de conservation, ou supprimer ce cookie via l'interface de son navigateur. Si la désactivation systématique des cookies sur le navigateur de l'Utilisateur l'empêche d'utiliser certains services ou fonctionnalités du Site, ce dysfonctionnement ne saurait en aucun cas constituer un dommage pour le membre qui ne pourra prétendre à aucune indemnité de ce fait.

19. Modifications

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs de la Société sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

La Société est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Lorsqu'il passe une Commande, le Client est soumis aux stipulations énoncées par les CGV en vigueur lors de la passation de la commande.

20. Propriété intellectuelle

La marque, le logo et la charte graphique sont des marques déposées dont la propriété revient exclusivement à la Société. La structure générale, ainsi que les textes, photos, images et plus généralement l'ensemble des supports physiques et digitaux utilisés lors des interventions sont la propriété d'ATOME QVT.

Toute diffusion, exploitation, reproduction, modification, partielle ou intégrale, et toute représentation du contenu substantiel de ces supports et documents, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse (écrite) d'ATOME QVT est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

La copie sur papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur, est strictement interdite.

21. Clause attributive de compétence

Le droit régissant les CGV est le droit français. Tout litige pouvant survenir entre la Société et un Client lors de l'exécution des CGV fera l'objet d'une tentative de résolution à l'amiable. À défaut, les litiges seront portés à la connaissance des tribunaux compétents de droit commun.

22. Acceptation du Client

Le Client accepte expressément les CGV. Il déclare en avoir connaissance et renonce à se prévaloir de tout autre document, notamment ses propres conditions générales d'achat.

23. Coordonnées du médiateur

MÉDIATEURS-CONSEILS – Association avocat médiateur

14 rue Rabelais, LYON 69003

Fait à LYON le 29/05/2026